

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 19 novembre 2019 à 19h00 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. MBA : modification des statuts – délibération
2. Chèques CAD oc – Délibération
3. PLU : diffusion de la nouvelle notice mise à jour pour la modification simplifiée
4. Place des Marcs : avancement des travaux
5. Place des Marcs : commerces
6. Point budget
7. Collectif “Vivre Ensemble”
8. Travaux de voirie
9. Etude pour le déploiement de la fibre optique au Plâtre Durand
10. Schéma Directeur Assainissement
11. Questions diverses

COMpte Rendu de la Réunion de Conseil Municipal du 19 NOVEMBRE 2019

L’an deux mille dix-neuf, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.

Convocation du 04 Octobre 2019 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

Mr SPAY Romain
 Mr COGNARD Denis
 Mme CANARD Catherine
 Mr DUFOUR Sébastien
 Mr MIDEY Jean-Yves

Mme DESSEIGNE Sophie
 Mme DASSONVILLE Denise
 Mr WILSON Douglas
 Mme HAMET Rachel
 Mme CASBOLT Josiane

Mr DURAND Pascal
 Mme DUCOTE Corinne
 Mr SPAY Pierre-Yves
 Mme WILSON Marie-Claude

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 08 octobre 2019 : le procès-verbal de la réunion du 08 octobre 2019 est adopté à l’unanimité, sans observation majeure.

1. MBA : modification des statuts - Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5216-5 et L. 5211-17,

Vu les statuts de MBA,

Vu le courrier de la Préfecture de Saône-et-Loire en date du 6 août 2019 invitant MBA à modifier ses statuts,

Vu la délibération n°2019-137 du Conseil Communautaire de MBA en date du 24 octobre 2019,

Considérant qu’il convient de mettre à jour les statuts de MBA, afin d’intégrer les nouvelles compétences obligatoires à venir au 1^{er} janvier 2020,

Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 12 présents et 0 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d’approuver les statuts modifiés de MBA, joints en annexe.

♦ DE 2019/036

2. Chèques CAD oc – Délibération

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser des Cado-Chèque au personnel communal en fin d'année.

Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 12 présents et 0 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

La dépense de 600 € sera imputée à l'article 6257.

♦ DE 2019/037

3. PLU : diffusion de la nouvelle notice de mise à jour pour la modification simplifiée

Étape 2 – Notification PPA et mise à disposition du projet au public

1 - Préparer le dossier de la modification simplifiée. Ce dossier contient :

Validation de la note justificative

2 - Notifier le projet aux personnes publiques associées (envoi en R/AR).

3 - Porter le dossier à la connaissance du public par une mise à disposition en mairie pendant un mois, avec un registre permettant de consigner les observations du public (et avec les avis des PPA ou, à défaut, les accusés de réception des notifications).

Faire publier un avis dans un journal diffusé dans le département, à la rubrique annonces légales, huit jours au moins avant le début de la mise à disposition et afficher cet avis en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition.

4. Place des Marcs : avancement des travaux

Les comptes-rendus sont envoyés chaque semaine aux conseillers municipaux.

Le panneau d'informations a été placé sur le chantier par l'architecte

5. Place des Marcs : commerces

Commerces

Une candidature a été envoyée pour « 1000 cafés » : revitaliser les communes rurales en ouvrant ou en reprenant 1000 cafés dans 1000 communes de moins de 3500 habitants, qui n'ont plus de café ou risquent de la perdre.

Il a été évoqué l'éventualité de déplacer la poste vers l'agence poste et place des Marcs. Cela mérite réflexion et étude des coûts.

Un dossier de candidature a été envoyé par la mairie

6. Point budget

Point budget : Sébastien DUFOUR fait le point sur le budget au 31 Octobre 2019.

COMPTE RENDU DU 19 NOVEMBRE 2019

Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisations	Différence
Dépenses	554 256.00	0.00	3 500.00	503 547.95	54 208.05
Recettes	530 400.00	0.00	3 500.00	523 271.91	10 628.09
Dépenses 002	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes 002	23 856.00	0.00	0.00	0.00	23 856.00
Total	0.00	0.00	0.00	19 723.96	0.00

Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisations	Différence
Dépenses	394 251.00	0.00	25 348.78	135 714.34	283 885.44
Recettes	445 600.00	0.00	25 348.78	289 984.38	180 964.40
Dépenses 001	51 349.00	0.00	0.00	0.00	51 349.00
Recettes 001	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	0.00	0.00	0.00	154 270.04	0.00
Total Général	0.00	0.00	0.00	173 994.00	0.00

Envisager sur le budget 2019 : l'aménagement des poubelles à la ville. (Voir Franck)

7. Collectif "Vivre Ensemble"

Madame le Maire donne lecture de la lettre du 15 novembre 2019 envoyé par le collectif « vivre ensemble ». Madame le Maire informe l'assemblée que la MBA (qui aura la compétence assainissement en 2020 sera informée de ces échanges avec le collectif.

8. Travaux de voirie

Voirie :

- Rue du Paradis
 - Synthèse des travaux (le SIVOM termine les accotements)
 - Choix du Marquage pour stationnement (au début de la rue du Paradis)
 - La pose de tuyaux (diamètre 20 en PVC) pour évacuer les eaux pluviales.

- Sathonat
 - Prévoir canalisation pour récupérer les eaux qui descendent du chemin de Sathonat. Celle-ci se fera à l'ouest coté vignes d'une maison qui a été inondée à 3 reprises (prévoir Diamètre 400) (en attente du devis du SIVOM)
 - Prévoir en 2020 réfection du Chemin de Sathonat, à l'issue des travaux et prévoir canalisation d'eaux pluviales, qui seront dirigées dans la canalisation citée plus haut.

- La Ville :
 - RV le 15/11 à 11 heures avec la DRI pour délimiter définitivement les travaux de rétrécissement de chaussée de chaque côté. Romain et Pascal seront présents.
 - En raison des travaux de dévoiement d'une canalisation d'eau à la ville, les travaux démarreront par la descente des Chamonards

- Route des crus du Beaujolais,
 - Après caveau (maison délabrée, prévoir canalisation devant la maison permettant d'accéder à leur entrée sans mettre les pieds dans le caniveau. (Attente devis SIVOM)

- Eglise :
 - Suite à une visite sur place avec l'association en charge de la gestion de l'église, il est convenu de voir avec le SIVOM pour faire les travaux de réfection du mur de la sacristie qui se dégrade. Le devis de M. Stevens James n'est pas retenu, ce chantier nécessitant de la maçonnerie.

9. Etude pour le déploiement de la fibre optique au Plâtre Durand

Nous vous informons d'un projet de travaux sur la commune de ST AMOUR BELLEVUE.

Description : **Etude** du déploiement de la fibre optique.

Emplacement de la centrale : Place de Durbuy - 71570 ST AMOUR BELLEVUE Début de l'étude : 01/12/2019 pour réalisation des travaux en 2022. Chantier pris en charge par le département de Saône et Loire.

10. Schéma Directeur Assainissement

Synthèse programme de travaux à réaliser sur le réseau existant de la commune de Saint Amour Bellevue.

Plusieurs tranches sont à prévoir dans la rue de Sathonat dont la canalisation est détériorée par des racines.

L'ensemble du dossier sera traité par Maconnais Beaujolais agglomération en charge de la compétence assainissement au 1er janvier 2020.

11. Questions diverses

Radars pédagogiques

Mise en place de deux radars pédagogiques le 19 novembre (rue du paradis et route des crus du Beaujolais vers l'agence postale)

Conseil école

Effectif sur Saint Amour 2019/2020

PS-MS	14+12=26
GS-CP	10 + 13 =23
TOTAL	49

Au sein du RPI c'est 100 élèves scolarisés cette année. Les prévisions pour 2020 comptabiliseront environ 95 élèves.

Borne électrique :

La borne est installée et sera mise en service fin novembre 2019. Une information sera communiquée à la population pour sa mise en service.

CMJ : Le CMJ a fait sa rentrée le 25 septembre 2019. Blanche SPAY, nouvelle recrue a rejoint l'équipe. Des projets 2019-2020 ont été évoqués, notamment la collecte de bouchons, ainsi qu'une visite au centre des pompiers de Mâcon.

Il nous faut avancer sur le projet d'une jachère tant vers la maison à insectes que vers les bassins de rétention.

BND Bien non délimité

Le dossier est clos. Les dernières signatures ont eu lieu chez le Notaire.

Date du prochain CM : le Mardi 17 Décembre 2019 à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 42

